



- Contour communal
- Bâti
- Contour parcellaire
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assistée)
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de danger)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- AS1 - Protection des Captages en Eau Potable**
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloignée
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- T1 - Protection des Lignes Ferroviaires**
- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée non exploitée
- T1 - Voie ferrée principale
- PH2 - I.C.P.E (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) (zone de protection)

Nota:
 Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Aménagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plus-Pos-Carte-Commune-Porter-a-connaissance-Plus-Pos-Cc-Les-porter-a-connaissance-realises>
 Ou contacter directement le gestionnaire.

Préfecture du Nord | **DDTM Nord**

Carte de Servitudes d'Utilité Publique

Commune de **SOMAIN**

59574

250 500 m